

La Paracha de TOLDOT

Il est écrit dans notre paracha (chapitre 27, verset 9) :

« לך נא אל הצאן וקח לי משם שני גדיי עזים טובים ואעשך אתם מטעמים לאביך כאשר אהב »
« Va je t'en prie, vers le menu bétail et prends moi de là 2 bons chevreaux et j'en ferai des mets pour ton père comme il aime ».

A propos de ce verset, il est rapporté dans le midrach (béréchet rabba 65-14) :

« טובים לך וטובים לבניך שעל ידי זה יש להם כפרה ביום הכפורים » « Bons pour toi et bons pour tes enfants, du fait qu'à travers ces chevreaux que tu offriras (toi Yaacov) à ton père Its'hak les bnei Israël obtiendront le pardon pour leur fautes le jour de Kippour ».

Et le rav yéonathan Eïbeshitz de s'interroger : Comment saisir ce midrach nébuleux, quel est son lien avec notre paracha ?

Et le rav de répondre comme à son habitude magistralement : « afin de saisir ce midrach, commençons tout d'abord à rapporter un autre midrach disant » : « Le jour de Kippour, les anges viennent devant Hachem et déclarent : Maître du monde, n'est-il pas écrit dans ta Thora : « Hachem ne fait pas de favoritisme (il est juste) et ne prend pas de pot de vin ».

Selon ce verset, comment peux-tu accepter la téchouva des bné Israël, cette téchouva n'est-elle pas assimilée à un pot de vin, un cadeau corrupteur ?

Et si tu nous répondrais en disant que chaque juif est appelé « fil » vis-à-vis de toi et qu'il est permis à un père de recevoir un pot de vin de son fils ; alors si c'est ainsi on ne comprends pas pourquoi Its'hak a été rendu aveugle en acceptant les cadeaux de son fils Essav, comme il est dit : « Its'hak aimait Essav car ce dernier lui apportait du gibier « dans sa bouche », voici qu'il est pourtant permis pour un père de recevoir des cadeaux de son fils ? !

Or, le midrach tan'houma apporte une autre raison pour laquelle Its'hak fut rendu aveugle par Hachem : « c'est afin que les bénédictions soient données à Yaakov malgré que Its'hak ait pensé bénir Essav ». Ainsi, selon la raison évoquée par le midrach tan'houma, l'argument des anges précité n'est pas recevable et il demeure donc autorisé pour un père de recevoir des cadeaux de son fils. A travers tous ces propos, on peut maintenant comprendre les paroles de Rivka adressées à Yaakov : « Prends-moi de là 2 chevreaux » afin que ton père se trompe en pensant que tu es Essav, et ainsi il s'avérera qu'Hachem lui a fait perdre la vue pour que tu obtiennes les bénédictions (et pas du fait qu'il ait accepté le cadeau de Essav son fils) ; ainsi l'argument des anges (pourquoi les yeux de Its'hak sont-ils éteints, n'est-ce pas du fait que ce dernier a pris du cadeau de Essav son fils ?!) ne tient pas.

Par conséquent, il reste permis à un père d'accepter des cadeaux de son fils et donc la téchouva (pouvant, si on peut dire, être assimilée à un cadeau donné à Hachem notre père) peut constituer un moyen de pardon pour chaque juif à Kippour.